

7

GUIDE ÉCONERGIQUE

Économies d'énergie et confort à la maison.

Les chauffe-eau



Pour plus de renseignements Éconergiques :

**composez le 204 480-5900 à Winnipeg ou
sans frais le 1 888 MBHYDRO (1 888 624-9376),
ou visitez hydro.mb.ca.**

Dans cette série :

- ① Scellement, calfeutrage et pose de coupe-bise
- ② Isolation thermique des sous-sols et des vides sanitaires
- ③ Isolation thermique des combles
- ④ Isolation thermique des murs
- ⑤ Portes et fenêtres
- ⑥ Systèmes de chauffage
- ⑦ Chauffe-eau
- ⑧ Qualité de l'air intérieur et ventilation
- ⑨ Mesures pour économiser de l'énergie



LIVRET N° 7

Chauffe-eau

Avis important

Nous avons pris soin de veiller à l'exactitude du contenu du présent livret. Toutefois, en raison de l'évolution des codes, des normes et de la conception du matériel, nous vous conseillons de consulter un professionnel avant de modifier ou de remplacer le chauffe-eau de votre résidence. Manitoba Hydro ne saurait être tenue responsable des blessures, des pertes et des dommages qui résultent d'une fiabilité limitée aux renseignements contenus dans le présent livret.

Table des matières

Introduction

Qui devrait lire ce livret	2
Comment utiliser ce livret	2

Chauffe-eau

Conseils d'entretien	3
Comment réduire les factures de chauffage de l'eau	7
Que faire quand votre chauffe-eau cesse de fonctionner	17
Comment entretenir un nouveau chauffe-eau	26

Comment obtenir l'aide dont vous avez besoin

Choisir un entrepreneur expérimenté et fiable	27
---	----

Introduction

Qui devrait lire ce livret

Le chauffage de l'eau représente sans doute la consommation d'énergie la seconde en importance dans la plupart des maisons. Ce livret offre des renseignements utiles aux nouveaux propriétaires de maison qui se servent d'un chauffe-eau pour la première fois et à ceux qui les utilisent depuis longtemps, sur la façon d'en augmenter le rendement et la sécurité.

Ce guide illustré vous servira à apprendre comment :

- faire l'entretien de votre chauffe-eau entre les visites d'entretien régulier par un entrepreneur en chauffage;
- apporter des améliorations pour réduire les factures du chauffage de l'eau;
- voir au remplacement d'un chauffe-eau;
- assurer l'entretien d'un nouveau chauffe-eau;
- choisir un entrepreneur et collaborer avec lui.

Ce livret porte sur les chauffe-eau à réservoir pour résidence, le système de loin le plus couramment utilisé au Manitoba. Mais il existe d'autres genres de chauffe-eau :

- ceux qui n'ont pas de réservoir, mais qui chauffent l'eau sur demande;
- les systèmes intégrés qui comprennent une chaudière ou un réservoir à grande capacité capables de fournir à la fois le chauffage de l'eau et des locaux;
- le chauffe-eau solaire, appuyé d'un chauffe-eau à réservoir ayant une capacité ordinaire.

Comment utiliser ce livret

Avant d'entreprendre tout travail décrit dans cet ouvrage, lisez attentivement les instructions. Si vous ne savez pas comment vous y prendre, il faut demander à un entrepreneur qui installe des chauffe-eau et en fait l'entretien de vous montrer la méthode indiquée. N'exécutez que les tâches qui correspondent à votre niveau d'expertise.

Si vous voulez modifier ou remplacer votre chauffe-eau, consultez un entrepreneur autorisé. Il pourrait être dangereux ou même illégal de procéder autrement.

Dans le cas où votre chauffe-eau aurait une fuite ou cesserait de fonctionner, vous aurez probablement besoin d'aide très rapidement. Consultez la section **Choisir un entrepreneur expérimenté et fiable** si vous vous trouvez dans cette situation.

Chauffe-eau

Conseils d'entretien

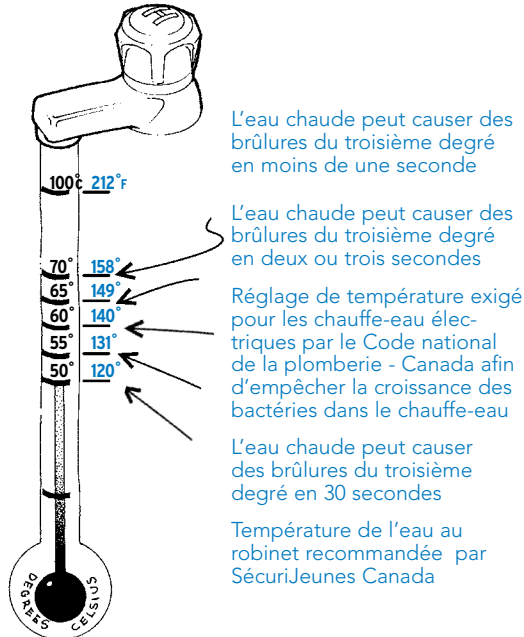
Quand l'entrepreneur en chauffage vient faire l'entretien annuel de votre chaudière ou de votre générateur d'air chaud, demandez-lui de vérifier votre chauffe-eau. Entretemps, vous pouvez effectuer quelques tâches simples pour maintenir l'aspect sécuritaire de votre chauffe-eau et son rendement.

VÉRIFIEZ SI LA TEMPÉRATURE DE L'EAU EST TROP ÉLEVÉE OU TROP BASSE

Si la température de l'eau est trop élevée, vous aurez des problèmes.

- Vos factures d'énergie seront plus élevées et votre chauffe-eau ne durera pas aussi longtemps qu'il ne le pourrait.
- Mais le plus grave, c'est que les températures d'eau très élevées pourraient causer des brûlures en quelques secondes (voir **figure 1**). Les bébés, les jeunes enfants, les personnes âgées et celles qui sont handicapées courent les plus grands risques de se brûler quand l'eau est trop chaude. Consultez la **figure 1** pour en apprendre davantage sur les températures recommandées pour l'eau.

Figure 1 • Températures de l'eau



Si la température de l'eau est trop basse, d'autres problèmes peuvent se produire.

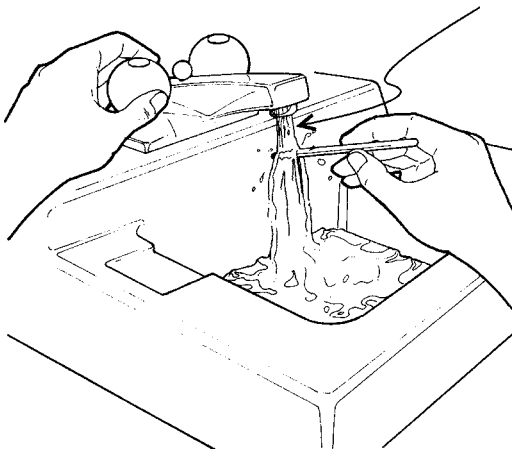
- Vous risquez de manquer d'eau chaude quand vous en consommez beaucoup.
- Votre laveuse et votre lave-vaisselle peuvent ne pas fonctionner très bien.
- Dans certains chauffe-eau, surtout ceux qui fonctionnent à l'électricité, il peut se former des bactéries quand la température de l'eau est trop basse, ce qui peut causer des problèmes de santé.

Avant de réduire la température de l'eau dans leur maison, les personnes ayant un système immunitaire affaibli, des problèmes respiratoires ainsi que les personnes ayant subi une greffe d'organe(s) devraient consulter leur médecin.

Pour savoir si la température de l'eau est bien réglée, laissez couler le robinet de la cuisine pendant deux minutes. Prenez la température de l'eau avec un bon thermomètre, par exemple, un thermomètre à bonbons ou à viande. Faites la même vérification aux robinets de la salle de bain (voir **figure 2**). Pour que le résultat soit valide, il ne faut pas que l'on ait fait couler une grande quantité d'eau chaude depuis au moins trois heures.

Il y a une divergence d'opinion quant à la température de l'eau chaude dans la maison. Par exemple, les fabricants de laveuses et de lave-vaisselle disent qu'elle devrait être de 60 °C (140 °F). Cependant, la qualité des détergents d'aujourd'hui permet de recommander des températures un peu plus basses car elles sont suffisantes dans la plupart des cas. Il est même possible que votre lave-vaisselle soit muni d'un appareil qui chauffe l'eau (voir le guide de l'utilisateur).

Figure 2 • Vérifiez la température de l'eau



Vérifiez la température de l'eau aux robinets - ne vous fiez pas au réglage du chauffe-eau

Prévention des brûlures causées par l'eau chaude

En plus de veiller à ce que votre chauffe-eau ne soit pas réglé à une température trop élevée, adoptez les mesures suivantes fondées sur le bon sens :

- Vérifiez toujours la température de l'eau du bain ou de la douche avant d'y entrer ou d'y placer un enfant.
- Ne laissez jamais un petit enfant ou un bébé dans la baignoire ou la douche. Bon nombre se brûlent en ouvrant accidentellement le robinet d'eau chaude.
- Soyez prudent si la température de l'eau est sujette à augmenter soudainement dans un robinet ou la douche quand on ouvre un robinet d'eau froide ailleurs dans la maison. Demandez aux membres de votre famille d'être très prudents quand quelqu'un prend une douche. Demandez à votre plombier d'installer des soupapes pour la douche et la baignoire qui vont équilibrer la pression d'eau et régler le problème.

VIDEZ DE L'EAU POUR RÉDUIRE L'ACCUMULATION DES SÉDIMENTS

Des sédiments peuvent se déposer au fond du chauffe-eau, ce qui en réduit l'efficacité et peut diminuer la durée de sa vie utile. Ces sédiments peuvent nourrir des bactéries, surtout dans les chauffe-eau électriques.

Pour enlever ces sédiments, consultez le guide de l'utilisateur ou votre entrepreneur en plomberie.

SOYEZ CONSCIENT DES DANGERS

Les chauffe-eau au gaz naturel, au propane ou au mazout nécessitent une alimentation en air non obstruée pour être sécuritaires. Ne laissez pas traîner d'objets dans la zone entourant le chauffe-eau. Aspirez la poussière et la saleté des lieux qui l'entourent au moins deux fois l'an. Assurez-vous que l'air évacué de l'aspirateur n'éteint pas la veilleuse du chauffe-eau.

N'utilisez pas et n'entreposez pas de liquides inflammables près du chauffe-eau. Les vapeurs qu'émettent ces liquides peuvent exploser si elles sont exposées au feu de la veilleuse ou des brûleurs.

Tous les nouveaux chauffe-eau résidentiels au gaz naturel et au propane adoptent une technologie qui les rend résistants à l'allumage des vapeurs inflammables. Cette technologie vise à prévenir ou réduire au minimum le risque d'allumage des vapeurs inflammables qui peut se produire à proximité des chauffe-eau.

Soyez aussi très prudent quand vous utilisez des liquides inflammables ailleurs dans la maison. Obtenez l'avis du service d'incendie de votre localité. Les vapeurs peuvent se rendre jusqu'au chauffe-eau, à l'appareil de chauffage ou à une autre source d'allumage dans la maison. Il n'est pas recommandé d'installer des nappes isolantes obtenues après-vente pour les chauffe-eau alimentés au combustible parce qu'elles peuvent se déplacer et boucher la prise d'air des brûleurs et de la veilleuse, la soupape de décharge et de sécurité thermique, ou le robinet de vidange.

Les gaz de combustion qui proviennent d'un chauffe-eau au gaz naturel, au propane ou au mazout peuvent s'échapper dans une maison au lieu de sortir par la cheminée. Les indications qu'un problème de refoulement existe peuvent comprendre les suivantes :

- une odeur inhabituelle de combustion, surtout quand le chauffe-eau se met en marche;
- de la condensation ou de la rouille sur le tuyau d'évacuation du chauffe-eau;
- de la suie, une décoloration ou d'autres signes de surchauffage sur le dessus du chauffe-eau.

Par mesure de sécurité supplémentaire, assurez-vous que votre maison est munie d'un détecteur de monoxyde de carbone (CO) homologué qui se conforme à la norme Canadian Standards Association CSA 6.19-M.

Ces appareils commencent à sonner si la quantité de CO atteint un niveau dangereux dans la maison.

Bien que les détecteurs de CO ne se substituent pas à une utilisation et un entretien corrects des chauffe-eau au gaz naturel, au propane ou au mazout, ils offrent une deuxième ligne de défense.

Pour obtenir plus de renseignements sur les détecteurs de monoxyde de carbone ou sur comment repérer et corriger un problème de refoulement ou de fuites, communiquez avec Manitoba Hydro pour demander une copie du livret 6 **Systèmes de chauffage**. Demandez aussi une copie de notre dépliant **Le monoxyde de carbone et la sécurité**.

Comment réduire les factures de chauffage de l'eau

Il y a plusieurs façons peu coûteuses ou sans frais de réduire le coût du chauffage de l'eau. Un bon nombre d'entre elles ont aussi l'avantage de réduire votre facture du service des eaux et des égouts.

RÉGLEZ LA TEMPÉRATURE DE L'EAU

Réglez le chauffe-eau pour obtenir de l'eau à la bonne température afin de réduire la perte de chaleur et de prolonger la durée de l'appareil.

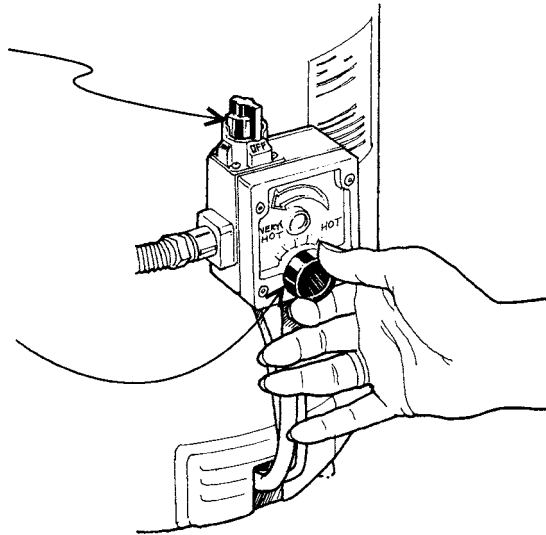
Consultez votre manuel ou lisez les directives sur l'appareil lui-même. Si vous ne les trouvez pas, demandez à l'entrepreneur de vous montrer comment faire les réglages nécessaires pendant sa visite annuelle ou suivez les conseils suivants.

Chauffe-eau au gaz naturel, au propane ou au mazout : Il est facile de régler la température de l'eau sur ces chauffe-eau. Il suffit de tourner le cadran de réglage de façon à l'éloigner de la position « Very hot » (voir **figure 3**).

Figure 3 • Réglage de la température du chauffe-eau au gaz

Si le chauffe-eau a une fuite, fermez-le en tournant la soupape du gaz de la position « on » à « pilot » et ensuite à « off » (voir page 19)

Pour baisser la température, tournez le bouton en l'éloignant de la position « very hot »



Chauffe-eau électriques - Il peut être plus difficile de rajuster la température d'un chauffe-eau électrique car on doit normalement enlever les plaques de couverture, rendant visibles les connexions électriques exposées. Le travail devrait être réalisé par une personne qui est formée pour le faire.

POSEZ DES POMMES DE DOUCHE À DÉBIT RÉDUIT

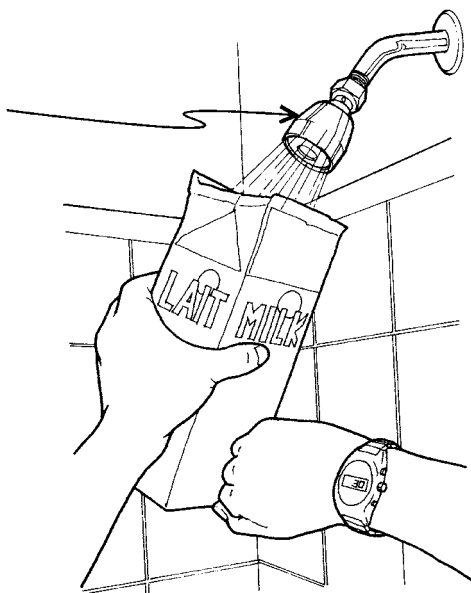
Dans la plupart des familles, c'est la douche qui consomme le plus d'eau chaude. La pose d'une pomme de douche à débit réduit (1,5 gallon d'eau à la minute ou moins) est facile, peu coûteuse et représente un bon investissement.

Mesurez le débit de vos pommes de douche actuelles tel qu'indiqué à la **figure 4**. Faites-le avec de l'eau froide pour éviter les brûlures.

Figure 4

Remplacez la pomme de douche actuelle par un modèle à débit réduit si vous pouvez remplir un carton de lait de 2 litres en moins de 21 secondes quand le robinet est complètement ouvert

Faites couler l'eau froide pour éviter les brûlures



Si elles laissent couler plus d'environ 5,7 litres à la minute (1,5 gallon à la minute) quand les robinets sont complètement ouverts, remplacez-les par des modèles plus efficaces.

Il est facile de trouver ces pommes de douche. Il y en a dans les quincailleries, les magasins à rayons, chez les fournisseurs d'articles de plomberie et dans les magasins qui se spécialisent dans les articles de cuisine et de salles de bain.

Choisissez des pommes de douche dont le débit est de 5,7 litres à la minute (1,5 gallon à la minute) ou moins.

Les dimensions et les styles varient beaucoup. Un modèle fixe de base coûte moins de 10 \$ alors qu'un modèle à main haut de gamme peut coûter plus de 80 \$; la plupart se vendent pour moins de 30 \$.

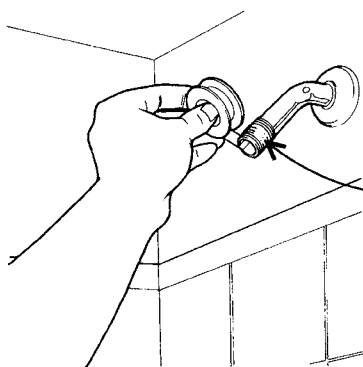
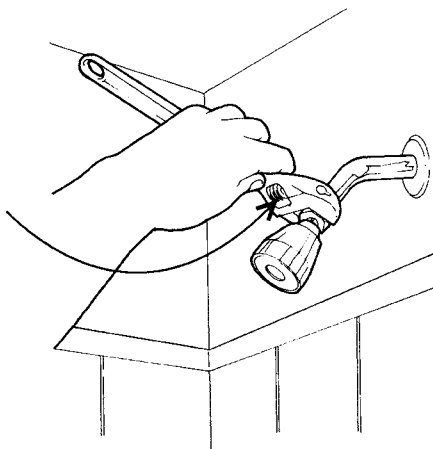
Chaque personne ayant ses propres goûts, songez à acheter une pomme de douche dont le jet est réglable. De plus, vous pouvez en choisir une qui réduit temporairement le débit de l'eau pendant que vous utilisez le savon ou le shampooing tout en conservant le réglage de la température et du plein débit. Consultez des ressources telles que les « Consumer Reports » qui offrent des renseignements sur les marques et les modèles se méritant les cotes les plus élevées.

La plupart des pommes de douche sont accompagnées d'instructions quant à leur installation. Sinon, vous pouvez suivre les conseils illustrés à la **figure 5**.

Avec le temps, des minéraux et des saletés peuvent s'accumuler dans la pomme de douche, ce qui peut produire un débit réduit ou irrégulier. Si cela se produit, il faut enlever la pomme de douche et la laver dans de l'eau chaude savonneuse. Les minéraux s'enlèvent si on la laisse tremper dans du vinaigre pendant quelques heures.

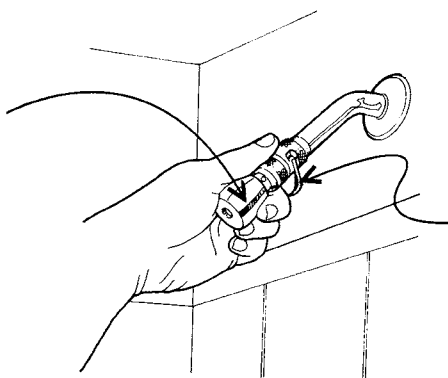
Figure 8 • Installez des pommes de douche à débit réduit

Enlevez la pomme de douche actuelle (utilisez au besoin une clé à ouverture variable)



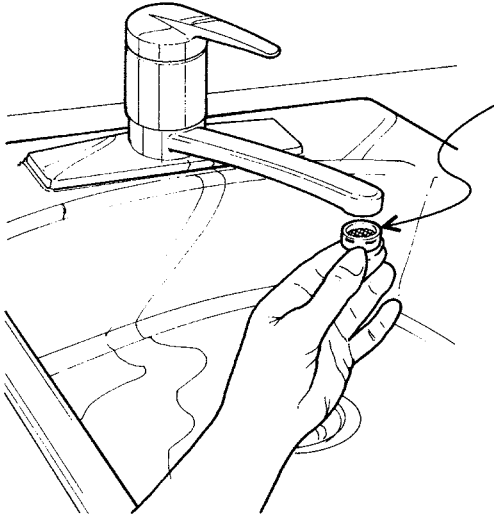
Nettoyez le filet du tuyau et enveloppez-le de plusieurs épaisseurs de ruban Téflon pour réduire les fuites

Posez la pomme de douche à débit réduit en la serrant à la main. S'il y a une fuite, entourez-la d'un linge et serrez-vous d'une clé à ouverture réglable



Le mécanisme réduit le débit de l'eau pendant que vous utilisez le savon ou le shampooing tout en conservant le réglage de la température et du débit

Figure 6 • Posez sur vos robinets des aérateurs pour économiser l'eau



Remplacez les aérateurs des robinets par des modèles qui économisent de l'eau

INSTALLEZ DES AÉRATEURS AUX ROBINETS QUI ÉCONOMISENT L'EAU DANS LA CUISINE ET LA SALLE DE BAIN

On gaspille beaucoup d'eau en la laissant couler quand on rince les légumes, on se brosse les dents, on se lave les mains et on se rase. On peut réduire ce gaspillage au minimum en fermant le robinet ou en posant des aérateurs qui économisent l'eau.

Mesurez le débit des robinets dans la cuisine et la salle de bain (tel qu'indiqué à la **figure 6**). Remplacez les aérateurs des robinets si leur débit est plus de 5,7 litres à la minute (1,5 gallon à la minute).

Quand vous voulez acheter un aérateur qui économise l'eau, enlevez d'abord l'ancien. On peut habituellement le faire à la main (voir **figure 6**). Apportez-le avec vous à la quincaillerie, au magasin à rayons ou à votre fournisseur d'articles de plomberie pour en choisir un de la bonne taille.

Les débits des aérateurs disponibles varient entre 2 et 5,7 litres à la minute (de 0,5 à 1,5 gallon à la minute). Le modèle dont le débit est de 5,7 litres à la minute (1,5 gallon à la minute) vous permettra d'obtenir un bon rendement et de réaliser des économies considérables.

ENVELOPPEZ VOTRE CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE D'UNE NAPPE ISOLANTE HOMOLOGUÉE

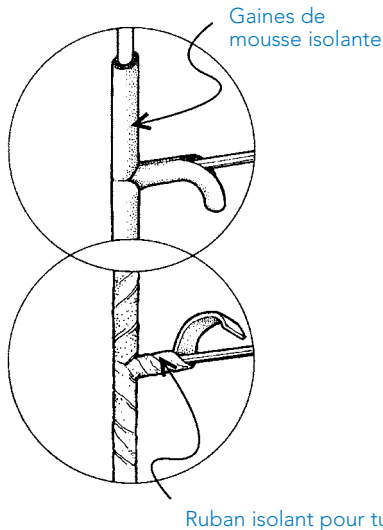
La chaleur d'un chauffe-eau s'échappe toujours dans l'air ambiant. Cette perte d'énergie se produit même si l'on n'utilise pas d'eau chaude. En enveloppant le chauffe-eau d'une nappe isolante, on ajoute à l'isolant existant et on réalise des économies d'argent. Les chauffe-eau les plus anciens permettent les économies les plus importantes parce qu'ils sont moins bien isolés que les appareils plus récents.

Les troussees pour isoler se vendent à des prix qui varient entre 25 \$ et 40 \$. Elles contiennent de l'isolant ayant une surface de vinyle ou de fibres de verre recouvertes d'une pellicule métallique, de ruban adhésif ou de lanières pour tenir l'isolant en place et d'un feuillet d'instructions illustrées. Vous devrez peut-être vous adresser à plusieurs fournisseurs avant de trouver une trousse.

Avant d'isoler votre chauffe-eau, assurez-vous que la température de l'eau ne dépasse pas 60 °C (140 °F). Consultez les sections précédentes qui expliquent comment mesurer la température de l'eau et comment changer cette température.

Pour isoler le chauffe-eau, entourez le réservoir de l'isolant et retenez-le en place avec le ruban adhésif ou les lanières. La soupape de décharge et de sécurité thermique, et le tuyau de vidange doivent se trouver à l'extérieur de l'isolant. Évitez de recouvrir le tuyau de vidange et les étiquettes qui fournissent des renseignements d'ordre sécuritaire sur l'usage de l'appareil. Suivez avec soin les directives comprises dans la trousse. En cas de doute, consultez le détaillant qui vous a vendu la trousse ou votre fournisseur de combustible.

Figure 7



ISOLEZ LES TUYAUX D'EAU

Isolez les tuyaux d'eau froide et d'eau chaude avec des gaines de mousse isolante ou du ruban isolant pour tuyaux. Consultez la **figure 7** pour obtenir les précisions.

En plus d'économiser l'énergie, vous aurez plus rapidement de l'eau froide et de l'eau chaude aux robinets. En isolant les tuyaux d'eau froide, vous réduirez le problème de condensation. Vous n'aurez pas de gouttes d'eau sur les carreaux du plafond ou sur le plancher du sous-sol.

Il est surtout important d'isoler les longs tuyaux qui parcourent les espaces frais.

Il faut isoler au moins les 2 premiers mètres (6 pi) de tuyau pour eau chaude et eau froide à partir du chauffe-eau.

Gardez un dégagement de 15 centimètres (6 po) entre l'isolant des tuyaux et le tuyau d'évacuation d'un chauffe-eau à combustible. Cela n'est peut-être pas possible dans le cas de certains d'entre eux.

AUTRES CONSEILS POUR ÉCONOMISER ARGENT ET ÉNERGIE

La lessive : Environ le quart de l'eau chaude utilisée dans une maison typique sert à la lessive. Lavez les vêtements dans l'eau froide ou tiède au lieu de l'eau chaude et rincez-les dans l'eau froide. Servez-vous des réglages du niveau d'eau, de température et de récupération du savon si votre appareil le permet. Suivez les conseils du fabricant sur la façon d'utiliser la laveuse avec efficacité.

Le lave-vaisselle : Le lave-vaisselle fonctionne mieux quand il est plein, mais non surchargé. Consultez le manuel de l'utilisateur quant au choix du cycle le plus efficace par rapport à la charge. Servez-vous des réglages « no heat » ou « cool dry » si vous n'avez pas besoin de vider l'appareil immédiatement.

L'achat de nouveaux appareils : Quand vous achetez une nouvelle laveuse ou un nouveau lave-vaisselle, demandez qu'on vous montre l'étiquette ÉnerGuide. Elle vous permet de comparer l'efficacité des divers modèles et marques. Plus le nombre de kWh est bas, plus l'appareil est efficace.

Fuites des robinets : Les fuites des robinets peuvent gaspiller des centaines de litres d'eau chaude par mois. Vous pouvez acheter des rondelles de rechange dans les quincailleries et chez les vendeurs de matériel de construction.

Douches et bains : La douche consomme moins d'eau que le bain. La différence est encore plus considérable si vous avez posé une pomme de douche à débit réduit. Si elle est munie d'une soupape qui ralentit davantage le débit de l'eau pendant que vous utilisez le shampooing ou le savon, vous réaliserez encore plus d'économies.

Que faire quand le chauffe-eau cesse de fonctionner

La décision de remplacer un chauffe-eau doit souvent se prendre rapidement. La plupart des chauffe-eau ordinaires durent de 7 à 12 ans, mais ils peuvent tomber en panne n'importe quand, par exemple la nuit ou en fin de semaine, quand vous ne pouvez pas comparer les prix. Les pages qui suivent pourraient vous aider à prendre une décision.

QUE FAIRE QUAND VOUS N'AVEZ PLUS D'EAU CHAUDE

Si vous manquez d'eau chaude, cela ne veut pas nécessairement dire que votre chauffe-eau ne fonctionne pas. Il est possible qu'il n'ait tout simplement pas pu suffire à la demande, ce qui est plus fréquent chez ceux qui ont un chauffe-eau électrique parce qu'il chauffe plus lentement.

Si l'eau ne devient pas plus chaude au bout de une heure ou deux, assurez-vous que le réservoir n'a pas de fuites. S'il y a une fuite, il faut remplacer le chauffe-eau. Passez à la section qui explique comment couper l'alimentation en eau et en combustible. S'il ne semble pas y avoir de fuite, suivez les directives suivantes :

1. Vérifiez si le service électrique a été interrompu : S'il s'agit d'un appareil alimenté à l'électricité ou au mazout, vérifiez le panneau principal du service électrique pour voir si un disjoncteur s'est déclenché ou si un fusible est grillé.

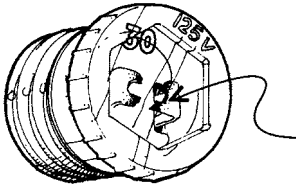
Si le circuit du chauffe-eau est muni d'un fusible, vérifiez s'il semble être grillé (voir **figure 8**). Si c'est le cas, dévissez-le et remplacez-le par un autre fusible du même nombre d'ampères. Le nombre d'ampères est indiqué sur le bas du fusible ou sur le devant de celui-ci. Dans la plupart des cas, il s'agira d'un fusible de 30 ampères.

Si le disjoncteur du circuit du chauffe-eau s'est déclenché, mettez l'interrupteur à bascule du disjoncteur à la position « on ».

Si le disjoncteur ou le fusible continue à se déclencher ou à brûler, faites venir un électricien ou un entrepreneur en chauffage.

Dans le cas où un chauffe-eau électrique ne fonctionne pas et que son circuit ne pose pas de problème, il est possible que l'élément chauffant soit défectueux. Faites alors venir un entrepreneur en chauffage pour qu'il vérifie les éléments et les remplace au besoin.

Figure 8



Le fusible est grillé si la bande de métal a fondu

2. Comment rallumer la veilleuse des appareils au gaz naturel ou au propane :

La plupart des chauffe-eau au gaz naturel ou au propane sont équipés d'une veilleuse qui reste toujours allumée. On peut voir si elle l'est en regardant par l'ouverture d'inspection à la base du réservoir. Consultez le manuel de l'utilisateur, un entrepreneur en chauffage ou Manitoba Hydro si vous ne savez pas avec certitude si votre chauffe-eau est muni d'une veilleuse qui reste toujours allumée.

Si la veilleuse est éteinte, pour la rallumer, suivez les directives sur l'étiquette affixée au chauffe-eau ou adressez-vous à un entrepreneur en chauffage. Les clients du gaz de Manitoba Hydro peuvent appeler notre **service d'urgence (24 heures sur 24)** au 204 480-5555 à Winnipeg ou le 1 800 465-3816. Un employé de Manitoba Hydro rallumera gratuitement la veilleuse.

Que faire s'il y a une odeur de gaz naturel, de propane ou de mazout

Fuites des appareils au gaz naturel ou au propane : Vérifiez la zone autour du chauffe-eau pour déterminer s'il y a une odeur de gaz. S'il y a une odeur forte, éteignez toute flamme et n'utilisez pas les interrupteurs ni tout autre appareil qui pourrait produire une étincelle. Quittez la maison immédiatement et utilisez le téléphone d'un voisin pour obtenir de l'aide. Si vous êtes un client du gaz de Manitoba Hydro, appelez notre **service d'urgence (24 heures sur 24)** au 204 480-5555 à Winnipeg ou au 1 800 465-3816.

Si vous utilisez le propane, communiquez avec un entrepreneur en chauffage qui offre un service de réparation d'urgence. Si vous ne réussissez pas à communiquer avec un entrepreneur, communiquez avec un fournisseur de propane ou le service local d'incendie.

Appareils au mazout : Assurez-vous qu'il y a du mazout dans le réservoir. Voyez s'il y a des fuites dans le tuyau entre le réservoir et le chauffe-eau. Demandez à un entrepreneur en chauffage ou à un fournisseur de mazout de réparer immédiatement toute fuite de mazout.

SI LE CHAUFFE-EAU A UNE FUITE, COUPEZ L'ALIMENTATION EN EAU ET EN ÉNERGIE OU EN COMBUSTIBLE

Si votre chauffe-eau a une fuite, coupez l'alimentation en eau et en énergie et faites-le remplacer. Il est trop coûteux d'essayer de réparer les fuites.

Il faut toujours couper l'alimentation en gaz naturel, en propane, en mazout ou en électricité avant de fermer l'eau.

Si l'alimentation en eau est coupée et que l'alimentation en énergie ou en combustible ne l'est pas, une accumulation dangereuse de vapeur pourrait se produire dans le réservoir.

Dans le cas des appareils au gaz naturel, au propane ou au mazout, il suffit de mettre à la position « off » la soupape pour le gaz qui se trouve sur le devant au bas du réservoir (voir **figure 3**).

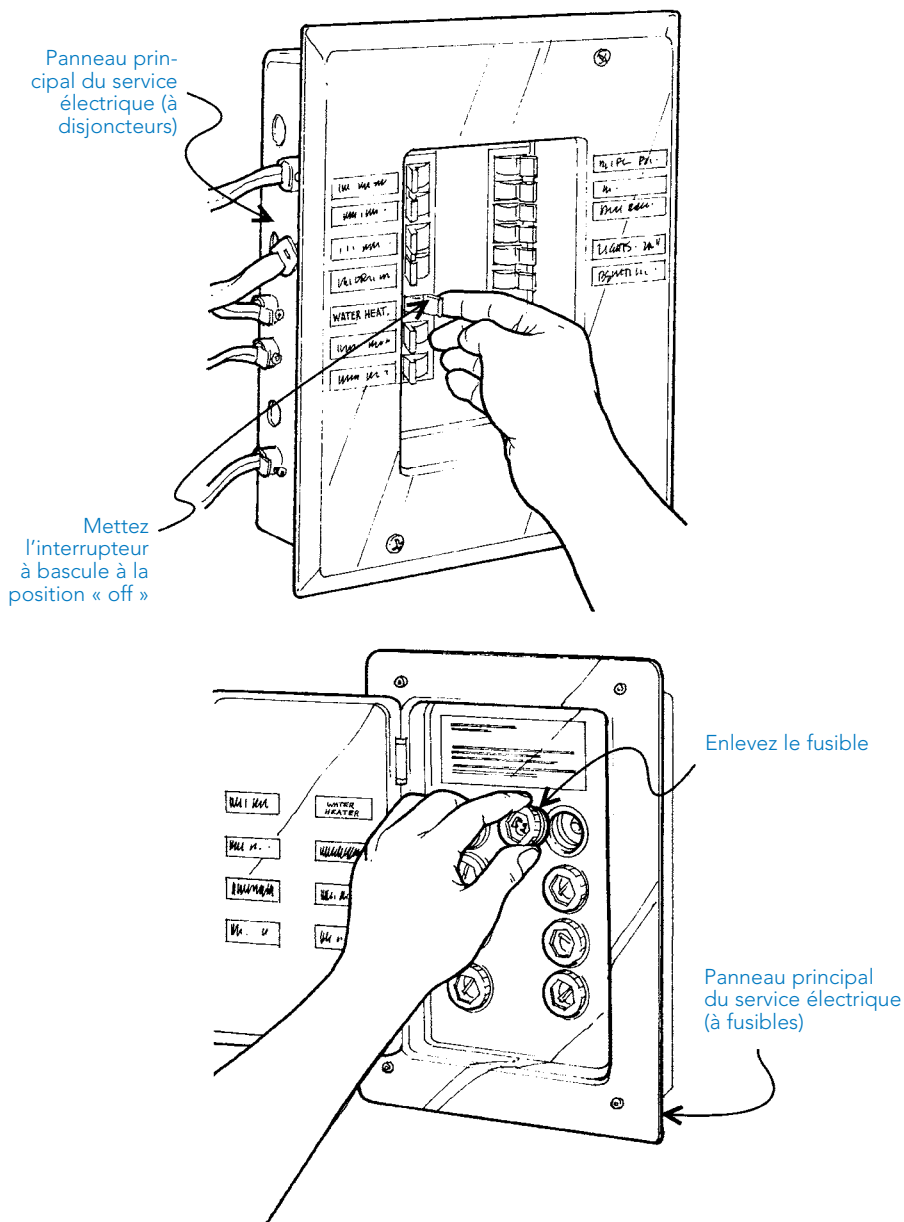
Pour couper l'électricité à un chauffe-eau électrique, au mazout ou à un appareil au gaz naturel dont la ventilation est à air pulsé, placez l'interrupteur à bascule du disjoncteur du circuit à la position « off » (voir **figure 9**). Si le chauffe-eau est muni d'un fusible, dévissez-le et enlevez-le immédiatement.

CHOIX D'UN ENTREPRENEUR POUR REMPLACER LE CHAUFFE-EAU

Après avoir coupé l'alimentation en eau et en énergie du chauffe-eau qui a une fuite, choisissez un entrepreneur qui pourra le remplacer. Pour enlever un vieil appareil au gaz naturel, au propane ou au mazout et le remplacer, l'entrepreneur doit être agréé par Travail Manitoba. Pour plus de renseignements concernant le choix d'un entrepreneur, consultez la section dans ce livret qui traite du sujet.

Bien qu'il soit possible de remplacer soi-même un chauffe-eau électrique, il faut avoir de l'expérience dans les domaines de l'électricité et de la plomberie. Suivez attentivement les directives qui accompagnent le nouveau chauffe-eau. L'administration municipale vous renseignera au sujet des permis et des inspections réglementaires.

Figure 9 • Comment couper l'alimentation en électricité à un chauffe-eau électrique ou au mazout



CHOISISSEZ UN CHAUFFE-EAU QUI CORRESPOND À VOS BESOINS

L'entrepreneur que vous aurez choisi devrait vous offrir une variété de chauffe-eau. Voici quelques conseils qui peuvent vous aider à choisir celui qui correspond aux besoins de votre famille.

1. Comparez les coûts énergétiques : Nous faisons régulièrement la mise à jour de notre tableau de comparaison des frais pour le chauffage afin de refléter les prix d'énergie courants et les technologies récentes par rapport à une maison moyenne au Manitoba. Pour consulter la version la plus récente du tableau de comparaison des frais pour le chauffage, rendez-vous sur le site Web de Manitoba Hydro à hydro.mb.ca ou communiquez avec Manitoba Hydro au 204 480-5900 à Winnipeg ou au 1 888 624-9376. Le site Web comprend aussi d'autres renseignements que vous devriez lire si vous songez à remplacer votre système de chauffage.

2. Déterminez la capacité dont vous avez besoin en matière de chauffage et de stockage de l'eau : Insistez pour que le chauffe-eau qu'on vous installe soit de la bonne taille. S'il est trop petit, vous pourriez manquer d'eau chaude pendant les périodes d'usage intensif. S'il est trop grand, vous gaspillerez de l'énergie.

Tenez compte de vos besoins à l'avenir car votre chauffe-eau pourrait durer jusqu'à 10 ans ou même plus. L'arrivée d'un bébé, l'ajout d'un lave-vaisselle ou d'une salle de bain pourrait augmenter vos besoins en eau chaude.

Servez-vous du **Tableau 1** comme guide général pour déterminer vos besoins en fonction de la taille de votre famille et des particularités de votre maison.

Si vous croyez que les besoins de votre famille sont supérieurs à la normale, il vous faut faire un calcul plus détaillé. La plupart des entrepreneurs reçoivent des tableaux des fabricants qui pourraient vous être utiles.

Tableau 1

Capacité du réservoir	Taille de la famille	Caractéristiques du ménage
Chauffe-eau au gaz naturel ou au propane		
150 litres (40 gallons U.S.)	jusqu'à 3 personnes	Usage modéré (p. ex. : jusqu'à 2 salles de bain, lave-vaisselle ou laveuse automatiques)
190 litres (50 gallons US)	4 - 6 personnes	Usage modéré - grand usage (p. ex. : 2 salles de bain ou plus, lave-vaisselle et laveuse automatiques)
Chauffe-eau électriques		
180 litres (40 gallons impériaux)	jusqu'à 3 personnes	Usage modéré (p. ex. : jusqu'à 2 salles de bain, lave-vaisselle ou laveuse automatiques)
270 litres (60 gallons impériaux)	4 - 7 personnes	Grand usage (ex. 2 salles de bain ou plus, lave-vaisselle et laveuse automatiques)
Chauffe-eau au mazout		
120 litres (32 gallons US)	jusqu'à 8 personnes	Grand usage (ex. : 2 salles de bain ou plus, lave-vaisselle et laveuse automatiques)

Chauffe-eau au gaz naturel sans réservoir

Les chauffe-eau sans réservoir peuvent fournir de l'eau chaude sans être équipés de réservoir car l'eau est chauffée au besoin seulement, en fonction du genre d'utilisation, par exemple une douche. La taille d'un chauffe-eau sans réservoir correspond approximativement à celle d'une petite valise, et l'appareil sert à l'ensemble de la maison. Ces chauffe-eau peuvent fournir de l'eau pour de multiples utilisations simultanément, et leur capacité est habituellement suffisante pour alimenter deux utilisations assez importantes en même temps (douche et lessive).

Quand le robinet d'eau chaude est ouvert, l'eau passe par un échangeur de chaleur dans le chauffe-eau. À mesure que l'eau passe par l'échangeur de chaleur, de gros brûleurs chauffent l'eau qui s'y trouve. Quand le robinet est fermé, le chauffe-eau s'éteint.

Les appareils sans réservoir sont installés sur un mur de la maison et puisque le système exige une ventilation, il existe des modèles dont la ventilation est à air pulsé qui sont équipés de composantes de ventilation en plastique spécialisé afin d'offrir une plus grande flexibilité par rapport à l'endroit où l'appareil est installé. Normalement, l'alimentation de ces appareils exige l'installation d'une nouvelle conduite de gaz en raison du plus grand apport d'énergie provenant du gaz naturel par rapport à un chauffe-eau au gaz naturel à réservoir conventionnel.

Tous les appareils à gaz naturel installés au Manitoba doivent être approuvés par un organisme d'inspection tel que l'Association canadienne du gaz (ACG), l'Association canadienne de normalisation (CSA), les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) ou les Services professionnels Warnock Hersey (WH). Les appareils doivent aussi être installés par un monteur d'installations à gaz agréé, qui doit d'abord obtenir un permis du ministère du Travail du Manitoba.

Le coût d'installation moyen approximatif d'un système de chauffe-eau au gaz naturel sans réservoir pour l'ensemble de la maison est entre 3 000 et 5 000 \$.

Avantages :

- alimentation sans fin en eau chaude à débit d'eau limité car il n'y a pas de réservoir susceptible de se vider;
- économies d'énergie, en raison de l'élimination des pertes d'énergie en mode de veille associées à un chauffe-eau conventionnel (chaleur dégagée par le réservoir et chaleur évacuée par la cheminée). En moyenne, les économies d'énergie annuelles typiques varient entre 20 et 30 % par rapport à un chauffe-eau conventionnel au gaz naturel à réservoir;
- taille – les chauffe-eau sans réservoir sont nettement plus petits que les chauffe-eau à réservoir conventionnels;

- durée de vie utile prévue – les chauffe-eau sans réservoir ont une durée de vie utile moyenne de 20 ans par rapport à un chauffe-eau conventionnel dont la durée de vie est de 13 ans.

Désavantages :

- un chauffe-eau sans réservoir est activé par le passage de l'eau dans l'appareil donc si le débit d'eau est trop faible, il est possible que le chauffe-eau ne s'allume pas. Chaque chauffe-eau sans réservoir a des exigences minimales particulières par rapport au débit nécessaire pour le fonctionnement donc vérifiez les spécifications du fabricant. Certains fabricants offrent des trousseaux facultatifs pour les débits réduits. Un réservoir bien isolé peut aussi permettre de résoudre le problème.
- coût d'installation – le coût approximatif d'un chauffe-eau sans réservoir, y compris l'installation, est entre 3 000 et 5 000 \$, soit beaucoup plus qu'un chauffe-eau à réservoir conventionnel;
- limites par rapport au débit maximal (normalement deux utilisations importantes). Un appareil bien isolé peut aussi permettre de résoudre le problème;
- plus d'entretien;
- installation plus difficile car le processus d'installation n'est pas le même que celui du chauffe-eau existant (il peut être difficile de changer les conduites pour le gaz ou d'installer la ventilation pour le chauffe-eau.)

Chauffe-eau électriques sans réservoir

La capacité des chauffe-eau électriques sans réservoir pour l'ensemble de la maison ne suffit habituellement que pour une utilisation à la fois (p. ex., une douche). Ils exigent normalement une amélioration du panneau d'entrée et des frais seront ajoutés à votre facture mensuelle d'électricité si la capacité du panneau d'entrée dépasse 200 ampères. L'efficacité et les coûts de fonctionnement d'un chauffe-eau électrique sans réservoir sont semblables à ceux d'un chauffe-eau électrique à réservoir efficace. Toutefois, les coûts de fonctionnement de ces systèmes sont habituellement plus élevés que ceux d'un chauffe-eau au gaz naturel.

Chauffe-eau solaires

L'installation d'un chauffe-eau solaire coûte typiquement plus cher mais ces systèmes peuvent normalement réduire de moitié les frais de chauffage de l'eau. Pour plus de renseignements sur les systèmes de chauffe-eau solaires, rendez-vous sur le site Web de Manitoba Hydro à l'adresse http://www.hydro.mb.ca/your_home/solar_water_heating/index.shtml ou appelez Manitoba Hydro en composant le 1 888 MBHYDRO (1 888 624-9376).

3. Choisissez un modèle écoénergétique : Plus votre chauffe-eau est écoénergétique, moins vos factures seront élevées. Pendant la vie utile de votre appareil, ces économies peuvent être considérables.

Le gouvernement fédéral exige que les chauffe-eau soient conformes aux normes énergétiques minimales fixées par la CSA. Demandez à votre entrepreneur de vous assurer que l'appareil qu'il vous propose est conforme aux plus récentes normes suivantes :

Source d'énergie	Norme
Gaz naturel ou propane	CAN/CSA-4,1
Électricité	CAN/CSA-C191
Mazout	CAN/CSA-B211

Ces normes ne sont que des minimums. La plupart des fabricants produisent des chauffe-eau qui sont plus efficaces que ce qui est exigé par la loi. Parmi les caractéristiques à rechercher, on trouve les réservoirs mieux isolés, la tuyauterie qui retient la chaleur, les brûleurs et les échangeurs de chaleur plus efficaces et l'allumage électronique.

Pour comparer l'efficacité du gaz naturel, du propane et du mazout, demandez quel est le facteur énergétique du chauffe-eau. Plus le chiffre est élevé, plus l'appareil est efficace.

Le rendement des chauffe-eau électriques peut se mesurer par la perte d'énergie quand ils sont en mode de veille. On peut ainsi mesurer la perte d'énergie du réservoir. En ce qui concerne les chauffe-eau électriques de 180 litres (40 gallons) la perte **maximum** doit être de 71 watts pour les chauffe-eau à alimentation par le dessus et de 76 watts pour les appareils à alimentation par le bas quand ils sont en mode de veille. Pour les appareils de 270 litres (60 gallons) le **maximum** acceptable est de 89 watts pour les chauffe-eau à alimentation par le dessus et de 94 watts pour les appareils à alimentation par le bas.

4. Comparez soigneusement les garanties : La garantie peut influencer sur le prix du chauffe-eau tout autant que sa capacité de chauffer et de stocker l'eau. Il faut poser des questions :

- Quelle est la durée de la garantie?
- Peut-on acheter une prolongation de la garantie? À quel prix?
- Qui se charge de la garantie : l'entrepreneur ou le fabricant?
- La garantie couvre-t-elle les pièces et la main-d'oeuvre?
- La garantie est-elle au pro rata?
- Si je vends ma maison, la garantie est-elle transférable?

L'entretien d'un nouveau chauffe-eau

Remplissez la carte de garantie et renvoyez-la au fabricant pour enregistrer votre garantie. Cela vous permettra également d'être informé, advenant l'émission d'un avis de sécurité.

Si vous ne recevez pas de carte de garantie, conservez une copie de la facture que vous remettra l'entrepreneur. Elle peut habituellement servir de preuve d'achat.

Assurez-vous que vous avez un manuel de l'utilisateur. Lisez-le pour savoir comment faire fonctionner votre chauffe-eau et comment en assurer l'entretien. Conservez-le avec vos autres documents importants et laissez-le dans votre maison si vous déménagez.

Demandez à l'entrepreneur de vous montrer comment :

- régler la température;
- drainer l'eau et le sédiment avec le robinet du bas de l'appareil;
- rallumer la veilleuse (appareils au gaz naturel ou au propane seulement);
- vérifier le fonctionnement de la soupape de décharge et de sécurité thermique;
- fermer l'eau et couper l'alimentation en combustible en cas de fuite du réservoir.

Mesurez et réglez la température de l'eau tel qu'indiqué dans les sections précédentes de ce livret. Attendez plusieurs heures ou une journée pour que l'appareil atteigne sa température de fonctionnement normale.

Quand votre entrepreneur en chauffage fait sa visite annuelle, demandez-lui de vérifier le chauffe-eau. Entre ces visites, veillez à l'entretien de votre chauffe-eau, conformément au guide d'utilisation et aux conseils qui figurent dans la section **Conseils d'entretien**, une des sections précédentes dans ce livret.

Comment obtenir l'aide dont vous avez besoin

Choisir un entrepreneur expérimenté et fiable

COMMENT TROUVER ET CHOISIR UN ENTREPRENEUR

Dressez une liste des entrepreneurs potentiels. Demandez à des amis, à des parents ou à des voisins s'ils ont eu des problèmes de chauffe-eau récemment et s'ils recommanderaient l'entrepreneur qu'ils ont embauché.

Soyez prudent. Il est habituellement préférable de choisir des entrepreneurs qui insistent sur la qualité de leur service et de leurs produits à des tarifs raisonnables au lieu de ceux qui n'insistent que sur des tarifs plus bas.

Recherchez des entrepreneurs qui sont membres de l'association Heating, Refrigeration and Air Conditioning Contractors of Canada (HRAC), une division de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération (ICCCR). Cette association professionnelle offre de la formation sur la conception, l'installation et l'entretien des systèmes mécaniques, y compris les chauffe-eau.

Les membres de la HRAC ont démontré qu'ils se conforment à la réglementation relative à la validité des niveaux de qualification et des permis provinciaux en matière de combustibles, aux permis municipaux de place d'affaires, s'il y a lieu, aux garanties d'assurance exigées par la Commission des accidents du travail et aux garanties d'assurance-responsabilité. Ils signent également le code de déontologie de la HRAC et acceptent de s'y conformer. Toutefois, l'adhésion à la HRAC n'est pas en soi une garantie de qualité élevée du travail effectué.

Après avoir dressé une liste d'au moins trois ou quatre entrepreneurs et de leur adresse, communiquez avec le **Better Business Bureau (BBB)** pour vous informer au sujet de leurs dossiers de rendement commercial. Les entrepreneurs ne sont pas tous membres du **BBB**. Cependant, tous les membres du **BBB** se sont engagés à tenir compte des préoccupations de leurs clients et à apporter les correctifs qui s'imposent. Le **BBB** établit des rapports sur toutes les entreprises qui figurent dans ses bases de données, quel que soit leur statut de membre, et il n'appuie et ne recommande aucun produit, service ou société.

Si un vendeur à domicile vous rend visite, redoublez de prudence. Les entrepreneurs en chauffage reconnus qui installent et font l'entretien des chauffe-eau utilisent rarement cette méthode de marketing.

CONTENU DU DEVIS

Quand un chauffe-eau fait défaut, on veut habituellement le remplacer le plus vite possible. Les devis sont donc donnés verbalement plus souvent que par écrit.

Il vous faut alors poser des questions :

- Quel modèle de chauffe-eau posez-vous et quelles en sont les particularités?
- Quelle est la capacité de chauffage et la taille de celui que vous recommandez? (Voir **Déterminez la capacité dont vous avez besoin en matière de chauffage et de stockage de l'eau**)
- Offrez-vous des modèles écoénergétiques et quels sont leurs facteurs énergétiques ou leur perte de chaleur en mode de veille? (Voir **Choisissez un modèle écoénergétique**)
- Quels sont les détails de la garantie? (Voir **Comparez soigneusement les garanties**)
- Vos employés ont-ils un permis de **Travail Manitoba**? Sont-ils couverts par la **Commission des accidents du travail**? Ont-ils une assurance-responsabilité?
- Allez-vous obtenir les permis nécessaires des autorités compétentes et faire les demandes d'inspection requises?
- Allez-vous emporter le vieil appareil?
- Y a-t-il des frais supplémentaires pour les appels en soirée, pendant les fins de semaine ou les congés?
- Quel sera le coût total, TVP et TPS comprises?
- Quelle forme de paiement acceptez-vous?
- Quand les travaux vont-ils commencer et quand vont-ils se terminer?

Quand l'entrepreneur se rend chez vous, il peut constater un problème dont il ne connaissait pas l'existence au moment où il vous a donné son prix au téléphone. Par exemple, l'emplacement de l'appareil peut le rendre plus difficile à remplacer et augmenter le nombre d'heures de travail qui seront nécessaires.

En un tel cas, il pourrait avoir raison d'augmenter son prix, dans les limites du raisonnable.

SIGNATURE DU CONTRAT

Si vous n'avez reçu qu'un devis verbal, songez à demander à l'entrepreneur de vous fournir un contrat par écrit avant le début des travaux. On évite ainsi les malentendus.

Ne signez pas le contrat avant de l'avoir lu attentivement. Ne signez pas un contrat incomplet. Vérifiez toutes les conditions générales. Lisez les passages en petits caractères. Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec l'Office de la protection du consommateur ou cherchez conseil auprès d'un parent, d'un ami ou d'un voisin en qui vous avez confiance.

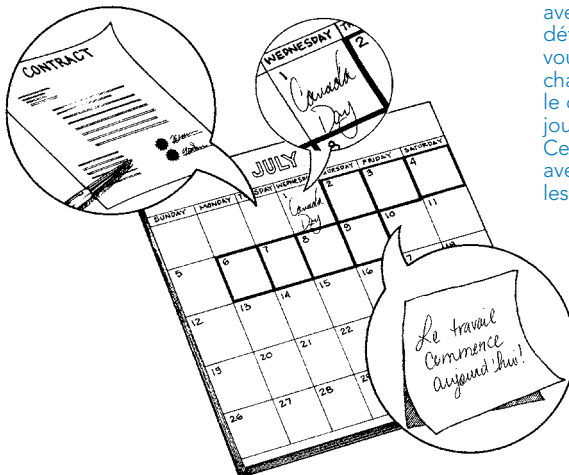
Indiquez avec une rayure et vos initiales toute condition générale qui ne vous convient pas. Demandez aussi à l'entrepreneur d'ajouter ses initiales à tout changement. Veillez à ce que toutes les parties du contrat correspondent à la proposition d'origine.

Si vous signez un contrat avec un vendeur à domicile détenteur d'une licence, vous avez le droit de changer d'avis et d'annuler le contrat dans les sept jours après la signature (voir **figure 10**). Cela exclut le jour où vous avez signé, le dimanche et les jours fériés.

Vous pouvez annuler le contrat par lettre recommandée ou remettre une lettre d'annulation en personne.

Les vendeurs à domicile doivent vous remettre des renseignements par écrit au sujet de votre droit d'annuler un contrat de démarchage. Dès l'annulation, l'entreprise doit renvoyer toute somme que vous avez versée. Pour d'autres renseignements sur vos droits d'annulation, communiquez avec l'Office de la protection du consommateur au 204 945-3800 (Winnipeg) ou au 1 800 782-0067 ou par courriel à consumersbureau@gov.mb.ca.

Figure 10



Si vous signez un contrat avec un vendeur à domicile, détenteur d'une licence, vous avez le droit de changer d'avis et d'annuler le contrat dans les sept jours après la signature. Cela exclut le jour où vous avez signé, le dimanche et les jours fériés.

PAYER LES TRAVAUX

Normalement, il n'est pas nécessaire de faire un versement initial pour le remplacement d'un chauffe-eau. Cependant, si votre entrepreneur doit commander de l'équipement ou des matériaux spéciaux, on pourra exiger un versement initial raisonnable pour témoigner de votre « bonne foi ».

La plupart du temps, le remplacement d'un chauffe-eau peut être effectué en quelques heures et on n'exige habituellement que un seul paiement. Cependant, si le remplacement du chauffe-eau fait partie d'un projet de rénovation de grande envergure qui prendra beaucoup plus de temps, il est de pratique courante de verser des paiements proportionnels pour les travaux plus importants. Ne payez alors que les travaux qui sont terminés.

Pour les grands travaux, vous avez le droit de retenir une certaine somme sur tous les paiements pour vous protéger contre les privilèges. Un privilège peut être porté sur votre maison par les fournisseurs ou les ouvriers qui n'ont pas été payés par votre entrepreneur. Le privilège détient votre propriété à titre de sûreté pour les créances de l'entrepreneur, même si vous avez payé intégralement l'entrepreneur.

Au Manitoba, la loi limite votre responsabilité à 7,5 % du prix prévu au contrat. La méthode appropriée consiste à retenir cette somme de tous les paiements, pendant 40 jours. Cette période est la limite de temps dont disposent les créanciers pour faire valoir un privilège sur votre propriété.

En réalité, peu de propriétaires de maison ne prennent la peine de retenir une somme d'argent pour se protéger contre les privilèges dans le cas du remplacement d'un chauffe-eau.

Ne faites pas de paiement final ou ne signez pas de document qui dégage l'entrepreneur d'une responsabilité ultérieure, jusqu'à ce que tout ce qui a été promis dans le contrat soit fait. Vérifiez si le chauffe-eau installé est réellement de la marque, du modèle et de la capacité de celui que vous avez commandé.

Il est à conseiller d'effectuer des versements initiaux et des paiements proportionnels ou définitifs par chèque et non au comptant. Cela vous fera un relevé de la transaction. Pour une protection supplémentaire, demandez à l'entrepreneur de signer un reçu chaque fois que vous faites un paiement.

COMMENT RÉGLER LES PROBLÈMES AVEC L'ENTREPRENEUR

En cas de désaccord avec votre entrepreneur, examinez attentivement votre contrat. Il faut entendre le point de vue de l'entrepreneur et être raisonnable. Si l'on n'obtient pas satisfaction, chercher à connaître l'opinion d'autrui avant de prendre des mesures. Communiquez avec l'Office de la protection du consommateur qui saura vous conseiller.

Facteurs de conversion métrique

A. Pour convertir les unités impériales en unités métriques

Unité	Pour convertir	Multipliez par
Résistance thermique	valeurs R en valeurs RSI	0,1761
Longueur	pouces en millimètres	25,40
	pouces en centimètres	2,540
	pieds en mètres	0,3048
Surface	pieds carrés en mètres carrés	0,09290
Volume	gallons en litres	4,546
	pieds cubes en mètres cubes	0,02832
Masse	livres en kilogrammes	0,4536
Masse volumique	livres/pieds cubes en kilogrammes/mètres cubes	16,02

B. Pour convertir les unités métriques en unités impériales

Unité	Pour convertir	Multipliez par
Résistance thermique	valeurs RSI en valeurs R	5,678
Longueur	millimètres en pouces	0,03937
	centimètres en pouces	0,3937
	mètres en pieds	3,281
Surface	mètres carrés en pieds carrés	10,76
Volume	litres en gallons	0,2200
	mètres cubes en pieds cubes	35,31
Masse	kilogrammes en livres	2,205
Masse volumique	kilogrammes/mètres cubes en livres/pieds cubes	0,06243

Si vous êtes incertain et que vous avez des questions par rapport à tout sujet abordé dans ce document ou à la sécurité et/ou à la manipulation appropriée des matériaux ou des produits avec lesquels vous pouvez entrer en contact au cours des travaux, veuillez consulter des ressources telles que Santé Manitoba (Info Santé au 1 888 315-9257), Travail et Immigration Manitoba au 1 800 282-8069, ou la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement) au 1 800 668-2642.

Les renseignements présentés dans ce document sont publiés à titre de référence pratique pour les clients de Manitoba Hydro. Bien que tous les efforts aient été faits pour offrir des renseignements exacts et complets, Manitoba Hydro ne garantit pas leur exactitude ni leur efficacité. Manitoba Hydro n'est pas responsable de toutes les pertes ou blessures ni de tous les coûts ou dommages, quels qu'ils soient, qui peuvent résulter de l'utilisation des renseignements.

This information is also available in English.

